

COMMUNE DE MARCHEMORET

COMPT E R E N D U S O M M A I R E

Nbre de conseillers	L'an deux mil quatorze, le 20 mars à 20 heures,
En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 11	Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DURAND, Maire,
Date de Convocation 07/03/2014	<u>Etaient présents</u> : Mrs Jean-Louis DURAND, Claude CALOÏ, Yves SULTAN, Roland BARBIER, Emmanuel VUAGNAT, Mmes Emmanuelle BOURDON, Fatima GIL, Valérie ZERBIB, Mrs Franck ROYER, Laurent BELLOY.
Date d'affichage 27/03/2014	<u>Excusées</u> : Mme Anne PAULET-PELTIER, Melle Joyce PACARY.
	<u>Absent excusé représenté</u> : Mr David GIRARD ayant donné pouvoir à Mme Valérie ZERBIB.
	<u>Absents</u> : Mr Jean-Pierre PALAZO, Mme Amélie BEQUIGNON.
	<u>Secrétaire de séance</u> : Mr Emmanuel VUAGNAT

Le Procès-Verbal du 13 décembre 2013 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour. L'assemblée émet un avis favorable à l'unanimité.

Décisions du Maire

Monsieur le Maire informe qu'il a pris deux décisions hors conseil concernant :

- Signature de la convention d'accès au centre aquatique du Mesnil-Amelot par les enfants de l'école Yves DUTEIL, suite à une modification des créneaux piscine
- Remboursement de la serrure du local technique d'un montant de 376.00 € suite au sinistre vol-effraction du 24 novembre 2013

Mise en domaine du réseau informatique de la Mairie

Dans un souci d'amélioration des performances informatiques, Monsieur le Maire propose la mise en domaine du réseau informatique des services administratifs de la Mairie. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Renouvellement du contrat d'entretien des chaudières de la Mairie passé avec la Société Boullonnois

Monsieur le Maire propose de renouveler le contrat d'entretien des chaudières de la Mairie à passer avec la Société Boullonnois.

Le contrat est souscrit pour la somme forfaitaire annuelle de 137.00 € HT.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Renouvellement du contrat « Gestion des animaux en ville » passé avec le groupe SACPA

Monsieur le Maire propose de renouveler le contrat « gestion des animaux en ville » arrivant à échéance le 30 juin 2014, à passer avec le groupe SACPA.

Le montant forfaitaire annuel s'élève à 697.55 € HT.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Lycée de Dammartin-en-Goële : cérémonie de récompenses de fin d'année

Le lycée de Dammartin met en place deux récompenses en fin d'année scolaire pour les élèves s'étant illustrés par de très bons résultats scolaires ou une belle progression durant l'année : le prix du meilleur résultat ; le prix du meilleur espoir.

Il est proposé de reporter cette question à une prochaine séance, lors du vote des subventions municipales.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Participation de la commune au fonctionnement de la médiathèque municipale de Dammartin-en-Goële

Chaque année la médiathèque de Dammartin-en-Goële propose une convention de participation à son fonctionnement afin que les 5 adhérents de notre Commune puissent bénéficier du tarif dammartinois. Le montant de la participation s'élève à 20.00 € par adhérent soit un montant de 100.00 € pour l'année 2014.

Monsieur le Maire propose de verser 100.00 € pour l'année 2014.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques

Dans la continuité de la décision prise lors de la dernière séance du conseil municipal, Monsieur le Maire propose de signer la convention financière relative à l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques/hybrides sur la commune de Marchémoret. La participation s'élève à 1000.00 € pour la première borne. Les éventuelles bornes supplémentaires demandées seront à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Questions diverses